



Les Michnayot expliquées



Massekhet Roch Hachana Chapitre 1 Michna 6

Lorsque Rabbi Akiva empêcha les témoins de poursuivre leur route

מַעֲשֵׂה שֶׁעָבְרוּ יוֹתֵר מֵאַרְבָּעִים זִוּג, וְעָכְבָּן רַבִּי עֲקִיבָא בְּלוֹד.
שָׁלַח לוֹ רַבֵּן גַּמְלִיאֵל:
אִם מְעַכֵּב אֶתְּהָ אֶת הָרַבִּים,
נִמְצָאת מְכַשִּׁילָן לְעֵתִיד לְבָא.



TRADUCTION

Il arriva que plus de quarante couples [de témoins] passèrent [pour se rendre au *Beit Din*], et Rabbi Akiva les retint à Lod.

Rabban Gamliel lui envoya :

« Si tu retiens les nombreux [témoins], tu les induis en erreur pour l'avenir ».



EXPLICATIONS

les couples de témoins [qui avaient vu le renouvellement de la lune]

– זִוּג

– עָכְבָּן

Rabbi Akiva les a arrêtés pour les empêcher de continuer leur route.

– הָרַבִּים

tous les couples de témoins qui sont arrivés à Lod.

– נִמְצָאת מְכַשִּׁילָן לְעֵתִיד לְבָא

tu les pousse à fauter à l'avenir.



OBJECTIFS

Après avoir étudié cette Michna, nous saurons répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi Rabbi Akiva a-t-il empêché les témoins de poursuivre leur route ?
2. Pourquoi Rabban Gamliel a-t-il exprimé son désaccord à Rabbi Akiva ?

Termes et notions que nous connaissons après avoir étudié cette Michna :

זוג
מְשִׁילָן לְעֵתִיד לְבָנָא



Vous avez appris à poser des questions sur les termes et les notions de la Michna, ainsi que sur la compréhension des *mikrim* de la Michna.

Un autre type de questions porte sur les *dinim* ou les événements mentionnés dans la Michna. Quel est le **taam** de ces *dinim*, et pour quelle raison ces événements ont-ils été mentionnés ?

Par exemple :

- Pourquoi Rabbi _____ a-t-il dit cela ?
- Quel est le *taam* du *din* ? (Pour quelle raison le *din* a-t-il été tranché de cette manière) ?
- Dans quel but _____ ?

Interrogez-vous sur les *taamim* et les raisons des *dinim* et des événements mentionnés dans cette Michna.

.....

.....



NOTIONS IMPORTANTES

Deux témoins

Selon la Torah, un témoignage au **Beit Din** nécessite **deux témoins**. Ainsi, le témoignage concernant le renouvellement du mois n'est accepté que lorsque **deux personnes** témoignent avoir vu le *molad halevana* (la naissance de la lune).

EXERCICE 1

Recopiez de la Michna le terme qui mentionne que deux personnes étaient nécessaires pour témoigner du renouvellement du mois.

.....

**COMPRENDRE LE TEXTE ET SES COMMENTAIRES****EXERCICE 2**

Choisissez les phrases correctes dans la liste ci-dessous, et **numérotez-les selon l'ordre chronologique**.

Attention ! Certaines phrases sont fausses !

- Par l'intermédiaire de messagers, Rabban Gamliel a fait dire à Rabbi Akiva que ce dernier n'avait pas fait ce qu'il fallait.
- Plus de quarante couples de témoins sont passés par Lod.
- Rabbi Akiva a sanctifié le mois, en se basant sur le témoignage des témoins qui sont venus le voir.
- Rabbi Akiva a empêché les témoins de continuer leur route jusqu'à Jérusalem.
- Rabban Gamliel a dit à Rabbi Akiva de continuer à agir de la sorte, car il empêche ainsi la profanation du Chabbat.

EXERCICE 3

Pourquoi Rabbi Akiva a-t-il empêché les témoins de poursuivre leur route ?

Rabbi Ovadia de Bartenoura apporte le commentaire suivant :

« **Car le Beit Din n'avait pas besoin [de leur témoignage]** ».

Expliquez avec vos propres mots la raison pour laquelle Rabbi Akiva a retenu les témoins.

.....
.....

D'après certains commentateurs, cet épisode s'est déroulé pendant Chabbat.

Rabbi Akiva a arrêté les témoins à Lod, et les a empêchés de poursuivre leur route jusqu'au Beit Din de Jérusalem, parce que leur témoignage n'était pas nécessaire, et que rien ne les autorisait donc à profaner Chabbat.

EXERCICE 4

שְׁלַח לֹא רַבֵּן גַּמְלִיאֵל:

אִם מְעַכְבֵּב אֶתְהָ אֶת הַרְבִּים, נִמְצָאתָ מְכַשִּׁילִן לְעֵתִיד לְבָא.

Rabban Gamliel lui envoya :

« **Si tu retiens les nombreux [témoins], tu les induis en erreur pour l'avenir** ».

Que Rabban Gamliel a-t-il voulu dire à Rabbi Akiva ?

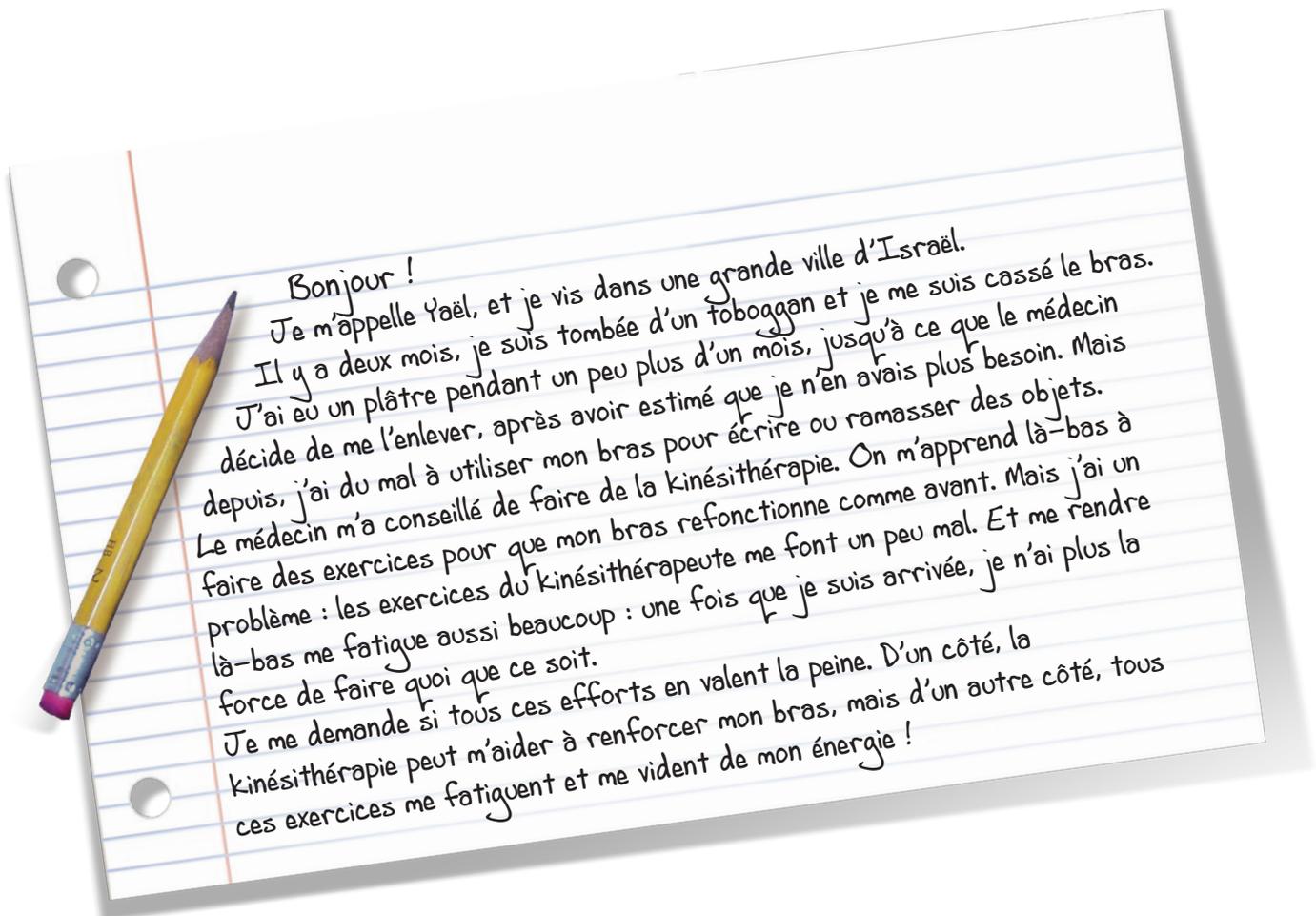
Entourez la bonne réponse parmi les propositions suivantes :

- Si tu retiens les témoins, tu les empêches d'accomplir une *mitsva*.
- Si tu retiens les témoins, ils risquent de commettre des *avérot* par ta faute, pendant le moment où tu les empêches de poursuivre leur route.
- Si tu retiens les témoins, la prochaine fois qu'ils verront la nouvelle lune, ils ne viendront pas témoigner.
- Si tu retiens les témoins, tu dois leur trouver un endroit pour dormir, afin qu'ils ne soient pas trop fatigués pour surmonter les obstacles qu'ils trouveront sur leur chemin.



VIVRE LA TORAH AU QUOTIDIEN

Dans cette Michna, Rabban Gamliel nous enseigne à voir « plus loin que le bout de notre nez ». Il faut penser **au long terme**, et pas uniquement à ce qui se passe maintenant, dans l'immédiat. Nous retrouvons cette idée dans l'histoire de Yaël.



EXERCICE 5

1. Lisez l'histoire ci-dessus, et réfléchissez à la question suivante : que conseilleriez-vous à Yaël, maintenant que vous avez étudié la Michna ?

.....

.....

2. Citez des exemples de votre vie courante, où votre intérêt est de penser au long terme et pas uniquement au court terme.

.....

.....



EN RÉSUMÉ

Répondez aux questions suivantes en vous appuyant sur ce que vous avez appris.

1. Quel est le sens des propos de Rabban Gamliel ?

.....
.....

2. Quelle leçon cette Michna vous a-t-elle enseignée ?

.....
.....

3. Écrivez une question et une réponse portant sur une notion que vous avez apprise dans cette Michna.



.....
.....



FONDATION
EDMOND J. SAFRA



Sichta-Rashi Foundation
קרן סאקסי-ראשיי



UNITED
Strengthening Jewish Education

Les Michnayot Expliquées : Cahier de l'élève

Directeur de la rédaction des « Michnayot Expliquées » : **Rav Aviad Bartov** | Conseiller pédagogique principal : **Rav Meir Fechler**, Institut Guemara Beroura | Orientation et conseils pour les questions de Halakha : **Rav Yossef Tsvi Rimon**, Directeur de Soulamot et Directeur du Beit Midrach de l'Institut Académique Lev
Rédaction : **Ronit Dror, AMIT Afoula** | Directeur du Département Francophone : **Eliezer Shargorodsky**
Révision linguistique : **Avital Meklès** | Graphisme hébreu : **Naomie Kruguer, Hanna Krol**, www.lamorim.org
Dvorah Serrao, Directrice de Lamorim | **Eliezer Schilt**, Expert Pédagogique Lamorim | Traduction : **Laure Halber**
Graphisme français : twindesigners.com | Contact : info@lamorim.org © Tous droits réservés à Soulamot
Téléphone : +972 (0)25474542/7 | Boîte postale 230 Alon Shevout 9043300, office@sulamot.org